Bulletin Municipal

MONTBARTIER - Décembre 2016 - N° 18

Football
Aînés
Tennis et marche à pied
Pétanque
Comité des fêtes

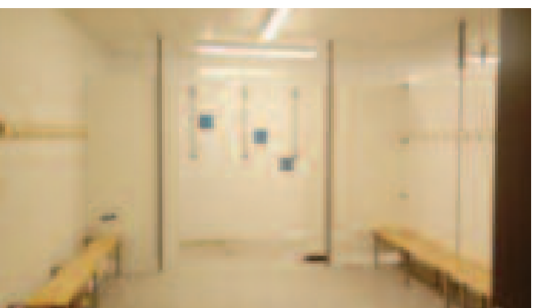

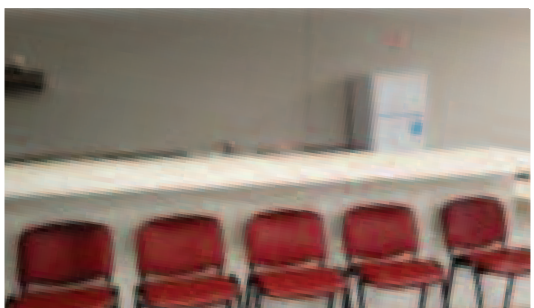

Horaires
Ouverture mairie :

Lundi – mardi – mercredi
14h00/17h00
Jeudi – vendredi – samedi
09h00/ 12h00

Sommaire

P. 2
..... Edito du Maire

P. 3 à 9
.....Cadre de vie

P. 10 à 11
..... Vie communale

P. 12 à 14
..... Associations

P. 15
..... Etat-civil

Comité de rédaction :

Jean-Claude RAYNAL,
Christian GRADIT,
Roger SIMMER,
Jacques DUPUIS,
Alain BOLHY,
Martine BALY,
Stéphanie MARSAN,
Nathalie VIGNÉ,

Voeux à la population le dimanche 15 janvier à 11h00 - salle des fêtes

Éditorial

Une année 2016 riche en activités de toutes sortes.
Au mois de juillet dernier, nous apprenions officiellement que la demande de Montbartier pour intégrer l'agglomération montalbanaise avait été rejetée par la Commission départementale de compétence inter-communale.
Nous savions dès lors que notre commune allait, comme les autres communes de Garonne et Canal, fusionner avec les territoires voisins de Grisolles/Villebrumier et Garonne-Gascogne à Verdun.
Aussitôt après avoir avalé notre amertume, nous avons participé aux différents groupes de travail et Comité de pilotage, qui ont pour but de structurer une très grande entité de quelques 41 000 habitants, sur un territoire de 27 communes. La tâche est ardue, mais notre participation est active et pertinente.
Cette nouvelle Communauté de Communes s'appellera « Grand Sud Tarn & Garonne » et le siège social sera basé à Labastide St Pierre, qui a une position centrale sur le nouveau territoire.
Elle sera composée de 45 élus, répartis aux prorata des populations de chaque commune, mais Montbartier n'aura qu'un seul élu et j'en serai le seul représentant.
Notre commune représente aujourd'hui une attractivité importante au sein de cette nouvelle collectivité, car c'est sur notre propre territoire que le développement économique est sans commune mesure avec les autres communes, et génère de recettes fiscales également très importantes pour la nouvelle collectivité.
Mais ce développement économique n'est pas le fait du hasard, même si la localisation géographique tombe sur notre commune. Malgré de nombreux à priori négatifs à l'origine en 2008, la friche industrielle promise par certains opposants devient aujourd'hui une source de créations d'emplois et d'apport de dividendes que de nombreuses autres communautés nous envieraient.
La municipalité de Montbartier a développé beaucoup d'énergie pour soutenir ce grand projet, en étant à l'écoute des propriétaires expropriés, en participant activement à l'élaboration de la Charte paysagère et environnementale, en rencontrant des industriels au Salon de la Logistique à Paris, et en adoptant toujours une attitude positive pour le développement de la Zone.
Grand Sud Logistique compte aujourd'hui plus de 450 emplois, et pour juillet 2017, la Sté Action va recruter 200 salariés de logistique pure et 50 chauffeurs de camions.
En 2018 une nouvelle entreprise va s'implanter avec également près de 400 emplois induits.
La zone va atteindre rapidement les 1 000 salariés.

Ce développement économique n'est pas le fruit du hasard, et les élus de Montbartier ont démontré une volonté permanente d'accompagnement du projet, en assistant efficacement le Syndicat mixte actuel dans le domaine de la prospective, de la vente du foncier en négociant âprement les prix du m2, en adoptant une politique commerciale agressive, et en accompagnant les industriels dans le domaine des infrastructures d'accueil de leurs techniciens et recruteurs, alors qu'ils ne disposent pas encore de locaux appropriés.
Le syndicat mixte « Grand Sud Logistique » va être dissous au 31 décembre 2016, pour intégrer aussitôt la Communauté de commune Grand Sud Logistique. Notre vœu le plus cher est que cette forte dynamique existante ne fonde pas comme neige au soleil, et que les élus actuels soient bien représentés dans cette compétence, afin de conserver et d'accroitre encore cette force de développement.
Mais la vie de la commune ne se résume pas au devenir territorial de la commune, et toutes les activités économiques, sociales et associatives vous sont présentées dans le contenu de ce dernier bulletin municipal de 2016.
Je vous souhaite à tous une bonne année 2017, pleine d'espoir et de projets, qu'elle vous apporte la réussite et surtout le bien-être au cœur de votre commune.

Sincèrement, votre maire

Aménagement de la Poste

La municipalité a décidé de piloter l'activité de la Poste en transformant ce service public « défaillant », en service communal « Agence Postale Communale », comme le font quasiment toutes les communes de notre importance dans le département.
Cette Agence au service de la population ouvrira 5 jours sur 7 du mardi au samedi de 9 h à midi. Tél. 05 63 31 92 49.
Mme Laurence Baylac a été recrutée pour assurer les fonctions de gérante de l'Agence Postale Communale à compter de décembre 2016.
L'Agence Postale sera installée dans un local provisoire contigu au bureau de Poste actuel.
Dans un deuxième temps l'Agence Postale Communale sera transférée dans le nouveau relais de commerces sur la place du village. Les anciens locaux de la Poste propriété communale seront réhabilités en salle d'activités destinés aux associations de la commune. Les travaux interviendront durant le 1er semestre 2017. Par ailleurs une convention de 9 années renouvelable de la même durée a été signée entre la Poste et la Commune.
La Poste s'engage pendant ce bail à apporter tout le soutien fonctionnel et technique et surtout à maintenir toutes les opérations postales, bancaires et de cartes de téléphone. En contrepartie de l'engagement communal une indemnité mensuelle de 1 000 € est versée à la commune ainsi qu'une prise en charge des travaux précités.

Complexe associatif

Les clés de ce magnifique complexe associatif et sportif ont été remises aux associations le samedi 15 octobre, après une année de travaux. Mais cette belle réalisation a une histoire qui lui est propre.
La municipalité avait besoin de réserve foncière pour prévoir les constructions futures de classes scolaires, d'une nouvelle restauration scolaire, et de bâtiments au service de la très petite enfance.
Le site où se rendaient régulièrement les pétanqueurs au boulodrome, ainsi que les ainés dans leur immense préfabriqué arrivaient à terme dans leur fonctionnement. En effet, les ainés subissaient régulièrement les frimas de l'hiver et les canicules de l'été dans un bâtiment énergivore au possible.
Les pétanqueurs dont le nombre de sociétaires avoisine les 120 membres avaient besoin d'un local couvert, tout comme le Football qui continuait à utiliser des vestiaires datant des années 60 et dans des conditions d'hygiène inacceptables. Le Tennis et le comité des Fêtes avaient également besoin de locaux associatifs.
A l'analyse des besoins et des usages des associations, il est apparu que les 5 associations ne fréquenteraient quasiment jamais en même temps le complexe associatif, alors l'idée de réunir en un seul bâtiment les 5 associations, a été rapidement entériné.
A partir de ce constat, ce projet a permis de se concrétiser sur un terrain communal contigu au terrain de sports sur une emprise limitée de terrain :

- En une seule enveloppe de bâtiment qui épargne les coûts d'isolation,
- Par un seul parking de 35 places,
- Par un seul point de chauffage, généré par une centrale à granulé bois relayé par un ECF (Echangeur de Chaleur Solaire) placé en toiture,
- En un seul bloc de sanitaires avec accessibilité PMR.

Nous souhaitons aux associations utilisatrices de ce complexe associatif de prendre beaucoup de plaisir à vivre ensemble dans des locaux fonctionnels, et les meilleurs vœux de réussite sportive. Nous leur recommandons de respecter aussi les locaux qui font partis de notre patrimoine commun.

Entretien des chemins ruraux

La commune de Montbartier est dotée d'un linéaire de voirie très important. Jugez-en plutôt :

• 16 000 ml de voirie communale (revêtue par couche de roulement), dont 80% sont entretenus par la Communauté de communes, il reste 4 000 ml à la charge de la commune.

• 1 360 ml de voirie de lotissement dont 300 ml ont été rétrocédés à la commune.

• 10 690 ml de chemins ruraux non-revêtus, dont la charge d'entretien est distribuée comme suit :

• 5 700 ml de chemins de randonnée de compétence intercommunale, dont la chaussée est entretenue ainsi que les accotements fauchés 2 fois par ans.

• 5 000 ml de chemins ruraux à la charge directe de la commune, à l'entretien de la voirie et les abords (accotements + fossés et taillis en crête de fossés)

Pour l'année 2017, la municipalité de Montbartier a lancé les travaux de faucardage des accotements, qui comporte 2 taches distinctes :

• Le complément de fauchage (fossés et taillis en crête de fossés) sur les chemins de randonnée = 5 700 ml

• Le fauchage en totalité (accotements + fossés et taillis en crête de fossés) sur les chemins communaux, soit 5 000 ml.

• Le montant de ces travaux s'élève à 2 800 €

A partir de 2017, ces travaux seront systématisés par un contrat de maintenance. Par ailleurs en cours d'année la voirie a été reprise en de nombreux points pour un montant hors taxe de 5 760 €.

Un nouveau revêtement pour le terrain de tennis

Le Tennis Club de Montbartier est en plein essor : il adhère maintenant à la FFT, le nombre de licenciés et celui de ses adhérents pour une pratique de loisirs sont en constante augmentation. L'effectif de l'école de tennis n'est pas en reste car elle est solidement encadrée.

Le terrain de tennis en béton poreux dont le temps de séchage et sa tendance à "accrocher" en surface une pellicule de mousse, n'était plus adapté pour une pratique intensive de ce sport.

Pour optimiser le temps d'utilisation et éviter les risques de glissades, les dirigeants ont proposé à la municipalité d'équiper le terrain d'un revêtement de sol synthétique.

Finalement après consultation commune des fournisseurs, c'est un revêtement haut de gamme fournit par la Société Becker qui a été retenu pour un montant de 19800€.

La conception de ce revêtement au-delà de sa souplesse et de son esthétique permet par temps de pluie à l'eau de ruisseler rapidement et ainsi, autoriser les joueurs à pratiquer très peu de temps après un épisode pluvieux.

Ce sol souple moyennant quelques précautions, peut être roulé en bandes comme un tapis et déplacé sur une autre installation. Il faut prévoir l'avenir....

Pour rester sur un revêtement synthétique performant et activer son achat dès 2016, d'un commun accord avec la municipalité, le Président et son Secrétaire ont accepté de ne pas solliciter de subvention communale en 2016 et 2017. Cette attitude témoigne de leur fort engagement pour leur Club.

Autres équipements divers

- Grande guirlande électrique de type « parachute » pour améliorer l'illumination de la Place 5 534 €,
- Equipements d'intervention pour l'équipe de Plan Communal de Sauvegarde : une tronçonneuse et un groupe électrogène de bonne puissance 1 229 €,
- Renfort d'éclairage de la Rue de la Vaysse par des projecteurs LED 3 920 €,
- Changement des tapis des 2 seuils d'entrée de la Salle des Fêtes 2 772 €,
- Implantation d'une liaison fibre optique de Baragnon à l'entrée du nouveau Lotissement de Catous 18 150 €,
- Informatique PC grand écran pour la gestion des réseaux souterrains de la commune 1 734 €,
- Imprimante couleur pour l'école 350 €,
- Equipement de 10 caméras de vidéosurveillance pour le Complexe Associatif et Sportif avec rapatriement des images par fibre optique sur un PC dédié en mairie dans le respect des procédures de la CNIL 8500 €.

L'assainissement collectif

En liaison avec notre concessionnaire de réseau VEOLIA, nous avons optimisé la qualité de fonctionnement de la station de relevage de la Rue du Frontonnais et du poste de refoulement Rue du canal (avant le passage à niveau).
Côté poste de relevage un nouveau moteur doté d'un inverseur de sens de rotation équipé « d'ergos », de broyage rétractable a éradiqué les bourrages inopinés souvent provoqués par les lingettes.
Côté poste de refoulement, de nouveaux moteurs à l'étanchéité renforcée ont quasiment supprimé les interventions pour dépannages entre 2 cycles de maintenance et éviter ainsi lors de pannes de longue durée les risques de rejet d'eau chargée dans le milieu naturel.
4 moteurs concernés par ce projet ont été échangés pour un montant de 16 000 € HT. Ils seront rapidement amortis par la suppression des coûts de dépannage dans le même temps compte tenu de leur fiabilité le contrat de maintenance des stations a été revu à la baisse.

Rue des Ecoles

La route départementale n° 77 traverse notre commune et la partie située entre le carrefour de la RD 50 et la place du village sera urbanisée, dans l'esprit de l'aménagement de la route du Canal et de la route du Frontonnais.
Aujourd'hui cette portion de voie est bordée de fossés, et le trafic journalier avoisine les 750 véhicules/jour.
C'est une voie de liaison importante, car elle draine la circulation vers le Cœur de village et les écoles.
La volonté de la Municipalité a toujours été de promouvoir les liaisons douces dans le cadre du développement durable, aussi cette nouvelle chaussée sera bordée d'une piste cyclable d'un côté et d'un trottoir de l'autre.
Elle sera plantée d'arbres d'alignement taillés en flamme entre la chaussée et le trottoir.
Les candélabres seront équipés de Led et l'intensité d'éclairement diminuera durant la nuit.
Le Conseil départemental prend à sa charge les frais de réalisation de la bande de roulement, ainsi que les plateaux traversiers de sécurité. Naturellement sous la chaussée les réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement seront rénovés et les réseaux de fibre optique seront également implantés.
Ces travaux seront réalisés au printemps 2017.

Relais de Commerces

Enfin, le Permis de construire de cet immeuble a été déposé fin novembre, et devrait être accepté au début du mois de janvier 2017.
L'ancienne maison « Bosc » a été démolie courant décembre, et le chantier pourra démarrer.
Les porteurs de projet privés, la Sarl Le Pélican, basée à Montauban vont construire ce Relais de commerces de 400 m². Il est composé d'une boulangerie-pâtisserie qui sera gérée par Mr José Ramos et sa famille qui exerce déjà face à l'église de Bressols et qui tenait à développer son activité, d'une supérette en alimentation, et de l'Agence Postale Communale.
Ces nouveaux services répondent à une attente forte souvent exprimée par nos concitoyens et l'ouverture des commerces est prévue en mars 2018. Les travaux de construction du bâtiment dureront toute l'année 2017. L'ouverture est prévue en mars-avril 2018 après agencement des magasins par les commerçants.

Au-dessus des commerces, 4 logements de type F2 ou F3 sont prévus à la location. L'exposition de ces logements respectera l'intimité des riverains situés à l'arrière de ce nouveau bâtiment.
Pour accéder facilement au relais commerces dans le cadre du réaménagement de la place du village, 40 places de stationnement sont prévues. Elles s'étendront également devant le foyer.
Une voirie arrière de desserte sera réservée aux camionnettes de livraison et permettra le stationnement des véhicules des résidents de l'étage.

Aménagement Cœur de village

Un cabinet d'urbanisme a participé avec la municipalité à la réalisation des premières réflexions sur l'aménagement de la Place du village, selon un projet élaboré en plusieurs phases. Au cours de ces étapes, l'aspect des usages et des fonctionnalités actuelles et futures ont été intégrées pour aboutir à un avant-projet.

Ensuite une rencontre a été organisée avec les riverains de la Place, les représentants du Club des Aînés, les associations utilisatrices telles que le Comité des Fêtes, les membres du Club des Aînés et les représentants des parents d'élèves.

Ainsi, cette nouvelle place sera agrandie de la moitié de sa surface actuelle, et notre église sera mise en valeur dans un espace paysager puisqu'elle sera dégagée des routes qui l'entourent.

Le monument aux morts sera déplacé en lieu et place de l'ancien « Poids public », puis rénové, embelli.
Il sera surélevé, éclairé et notre estimé « Poilu » bénéficiera d'une restauration bien utile.
La conception de la Place permettra bien sûr de maintenir la fête du village ainsi que toutes les manifestations et vides greniers organisés par les associations. Le moment venu, sa conception autorisera aussi l'organisation d'un marché de plein vent. La place du village ne sera pas accessible aux véhicules, sauf nécessités ponctuelles, et elle sera jalonnée dans son périmètre alternativement de mobilier urbain et de bornes fixes ou rétractables.

Résidence locative Séniors

La parcelle actuellement enherbée d'une superficie de 5 000 m2, située dans l'enclave du Clos Ste Anne, va être vendue par la municipalité à Colomiers Habitat pour la somme de 90 000€.
Le projet proposé comporte 15 petites villas en rez de chaussée de taille T2 ou T3 maximum, avec toutes les facilités d'accessibilité pour les séniors.

Organisée en résidence de belle facture et dotée d'un espace de rencontre autour du cèdre, cet ensemble répond à un besoin spécifique. Il permet en effet aux sé-

niors des zones rurales qui se retrouvent souvent seuls suite aux aléas de la vie de rester au pays. Cette solution leur évite souvent de vivre dans un logement surdimensionné avec des charges très difficiles à supporter.
Il est important que cette résidence soit au centre du village pour permettre aux futurs habitants d'accéder facilement au relais de commerces, au Club des Aînés et pourquoi pas à la maison future de santé.

Renforcement électrique de la Rue Maffrot

L'habitat de la rue Maffrot se densifie petit à petit et il devient nécessaire de procéder au renforcement du réseau électrique. Lorsqu'il y a renforcement, le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE) propose un enfouissement du réseau et donc la suppression des poteaux électriques. Pour des raisons de sécurité (graves intempéries) et d'esthétique nous acceptons cette proposition. Or lorsqu'il n'y a plus de poteaux électriques qui supportent généralement l'éclairage, il faut prévoir de nouveaux candélabres à charge pour la commune. Et puisque nous dissimulons les réseaux, il serait dommage de ne pas prévoir en même temps l'enfouissement du téléphone (50 % à charge pour la commune) et surtout les fourreaux de fibre optique pour le très haut débit. Naturellement c'est ce que nous avons prévu pour Maffrot qui connaitra un nouvel éclairage LED et l'arrivée du très haut débit en limite de propriété de chaque riverain. Début des travaux février 2017 pour un coût à charge de la commune de 84 000 € TTC.

Grand sud logistique

Grand Sud connait depuis 18 mois un essor soutenu. Ce phénomène tient à plusieurs facteurs de fond :

- Euro Centre (Castelnau d'Estretefonds) ne dispose plus de surfaces permettant d'accueillir de grands projets.
- L'exigence des clients exacerbés par les facilités du E-business et des achats directs sur Internet veulent des livraisons sous délais de plus en plus courts, ce qui a obligé les gros de la grande distribution à refonder leur logistique.
- Les prix du foncier industriel toulousain en augmentation constante.
- Et enfin la qualité de l'accueil du Syndicat Logistique et des administrations, tous services confondus qui accompagnent et soutiennent les porteurs de projets.

Mais qui est installé aujourd'hui sur la ZAC – Grand Sud Logistique ?

Côté Montbartier :
- Intermarché avec ses contractants DENJEAN Logistique et STEF emploie 480 salariés dans un énorme bâtiment de 95 000 m².
- ST JEAN TRANSPORTS : entreprise de 25 salariés et chauffeurs livreurs distribuant en flux tendu les pièces détachées des grands groupes automobiles, surface couverte : 2 900 m².
- NOVOCOOP : Coopérative de producteurs de pommes dont le bâtiment hébergeant 14 chambres froides permet de stocker 5 à 10 000 tonnes de pommes.

Côté Campsas :
L'emprise de Grand Sud Logistique sur le territoire de Campsas est de 50 hectares sur les 450 hectares que compte la zone.
Compte tenu de sa situation en bordure de la D820, cette partie de Grand Sud est dédiée aux activités connexes de logistique, voire commerciale.
Sont implantés aujourd'hui Debard automobiles, ANTAVIA équipementier de l'Aéronautique, l'entrepôt de pièces détachées CANON et prochainement les transports GAULARD.

QUELS SONT LES NOUVEAUX PROJETS ?

- Le projet 3R société immobilière Toulousaine spécialisée dans la location de bâtiments commerciaux ou industriels, vient d'obtenir son permis de construire.
Le bâtiment envisagé, organisé en cellule de 6 000 m² avec bureaux et locaux techniques, occupera une surface de 45 000 m². Il sera implanté « à cheval » sur Montbartier et Labastide.
- Le projet ACTION, SAS ACTION LOGISTICS France est un détaillant de discount non alimentaire des Pays-Bas. Il compte aujourd'hui plus de 700 magasins aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en France et en Autriche.

Pour approvisionner chaque jour ses magasins, ACTION un deuxième centre de distribution est nécessaire en France. Il est en cours de construction en entrée de zone sur la commune de Labastide sur un terrain de 10 hectares pour une surface de bâtiment de 44 000 m².
Les prévisions de recrutement pour cette activité : 25 employés, 250 opérateurs logistique et 50 chauffeurs.
Action vise une ouverture du site en juillet 2017.

Le projet CONCERTO – ESSOR
Une base logistique portée par la société immobilière CONCERTO, est prévue pour être mise à disposition d'une grande entreprise de la distribution.

Le permis de construire pour un bâtiment énorme de 90 000 m² sur une surface de 24 ha vient d'être déposé.
Sur ce nouveau site situé à côté de la route de Brial, 450 à 500 emplois sont prévus, avec un début d'activité programmé en juillet 2018.

Résultats financiers

EVOLUTION DES FINANCES DE LA COMMUNE

Afin de vous apporter une vision dynamique des résultats et de la politique budgétaire de la commune, nous avons mis en perspectives les résultats des trois derniers exercices. Le tableau ci-dessous est un peu ardu à déchiffrer, nous l'avons donc assorti de commentaires.

Éxecution Budget des exercices	2014			2015			2016 (probable)		
	Dépense	Recette	Résultat	Dépense	Recette	Résultat	Dépense	Recette	Résultat
Compte de Fonctionnement	943 637	1 263 938	320 301	953 823	1 518 587	564 764	1 175 616	2 268 645	1 039 029
Compte d'investissement	947 116	1 060 436	113 320	1 266 750	1 366 331	99 581	1 636 706	513 370	-1 121 336
Sous total	1 890 753	2 324 374	433 621	2 220 573	2 884 918	664 345	2 812 322	2 784 015	-28 307
Report des résultat antérieurs									
Compte de Fonctionnement		197 081	197 081		175 714	175 714		740 478	
Compte d'investissement	304 989		304 989	191 669		191 669	-92 097		-92 097
Sous total	304 989	197 081	-107 908	191 669	175 714	-15 955	-92 097	740 478	648 381
Total	2 195 742	2 521 455	325 713	2 412 242	3 060 632	648 390	2 904 419	3 524 493	620 074

LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

À nos yeux le résultat de ce compte est le plus important, car c'est lui qui donne le tempo de la politique budgétaire de la commune. De ce résultat appelé CAF dans le jargon (Capacité d'Autofinancement) découleront les marges de manœuvre pour conduire la politique d'investissement destinée à réaliser les équipements et infrastructures d'un village en expansion.
A la lumière du tableau ci-dessus, sous l'effet conjugué d'une part de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (masse salariale, charges de fonctionnement, intérêts des emprunts, participations diverses notamment aux Service Incendie et syndicat de la Zone Logistique etc...) et d'autre part en recette par l'augmentation de la fiscalité des Entreprises de la zone logistique, nous dégageons une excellente capacité d'autofinancement :

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)
2014 : 320 301 € 2015 : 564 764 € 2016 (probable) : 865 063 € (hors éléments exceptionnels).

Remarque :
En 2016 nous accusons une forte augmentation de nos dépenses de fonctionnement de 23 % (219763€) par rapport à 2015. Elle est liée d'une part au reversement d'une partie des retombées fiscales au Syndicat de Grand Sud Logistique. Il est destiné à contribuer au financement des équipements de la ZAC logistique pour un montant de 170 919 €. Le reste est dû à l'augmentation de la masse salariale par la création d'un poste ATSEM dans la nouvelle classe de l'école, à la Création d'un CLAE dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

LE COMPTE D'INVESTISSEMENT :

Ce compte est alimenté par la CAF en provenance du compte de fonctionnement, les subventions de l'ÉTAT (DETR, FSIPL, Contrat de Ruralité) de la REGION, du Conseil Départemental, le remboursement du FCTVA des opérations d'investissement de l'année précédente, de la taxe d'aménagement, des emprunts etc...
De ces ressources sont déduits le remboursement des annuités des prêts, et surtout les dépenses d'investissement que nous optimisons le plus possible pour poursuivre l'effort d'équipement du village ainsi au cours des trois dernières années nous avons consacré à l'investissement :

EFFORT D'INVESTISSEMENT
2014 : 617 000 € 2015 : 1 022 000 € 2016 (probable) : 1 495 000 €

LE RÉSULTAT GLOBAL :

Il est bien sûr bénéficiaire, car contrairement à l'ETAT, les communes n'ont pas le droit de présenter des résultats en déficit sous peine d'être immédiatement placées sous tutelle de la Cour des Comptes.

Sans tenir compte des restes à réaliser, qui se neutralisent dans le temps nos résultats sont confortables :

RÉSULTATS CONSOLIDÉS :
2014 : 325 713 € 2015 : 648 390 € 2016 (probable) : 620 074 €

CONCLUSIONS :
Au vu de ce qui précède, quatre conclusions s'imposent :

- Première conclusion : **NON NOUS NE SOMMES PAS RUINÉS.**
Ce message est destiné aux esprits chagrins qui confondent emprunts de bon aloi et déficits.

- Deuxième conclusion : pour la 10ème année consécutive, **NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES TAUX COMMUNAUX** des impôts locaux : Taxe d'habitation, Taxe Foncière et Foncier non bâti.

- Troisième conclusion : **NOUS CONTINUERONS À PRÉSERVER LE BUDGET DES MÉNAGES** en maintenant au plus bas, le prix des journées au Centre de Loisirs, du CLAE et de la cantine. Le prix de location des salles ne sera pas revu non plus à la hausse.

- Quatrième conclusion : sous réserve du Débat d'Orientation Budgétaire prévu en séance du Conseil Municipal en début d'année 2017, **NOUS ALLONS MAINTENIR UN FORT NIVEAU D'INVESTISSEMENT** pour poursuivre l'effort d'équipement du village et participer ainsi au bien-être du plus grand nombre.

La baisse des taux profite à la commune

Après négociation avec le Crédit Agricole 6 anciens prêts contractés pour financer les équipements du village et le réseau d'assainissement collectif ont été revus à la baisse.

Après révision des taux, la réduction du montant des intérêts sur la période restant à courir s'est élevée à 285 826€ pour le budget communal et 372 005€ pour le budget assainissement.

Doit-on s'émouvoir lorsqu'une commune emprunte de l'argent ?

Comme tout citoyen, nous devons être attentifs à la situation d'endettement de sa commune. Même s'il y a un premier garde-fou « légal » qui interdit aux communes de présenter des résultats en déficit.

Le deuxième constat à faire, c'est observer les résultats des comptes communaux, à ce stade Montbartier présente de très bons résultats.
Le troisième constat est de mesurer par 2 ratios de structure qui n'ont rien à voir avec les ratios de niveau souvent utilisés, pour comparer les communes entre elles, en prenant pour référence le nombre d'habitants.
Il est communément admis que le poids de la charge des emprunts ne doit pas excéder 25 % des ressources d'une collectivité.
Ces ratios de structures observés par la direction des finances sont les suivants :
Poids de la charge des emprunts :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Remboursement des emprunts / Ressources de Fonctionnement =	17 %	18 %	18 %	20 %	21 %	19 %	13 %

La capacité de désendettement

Elle se mesure par le ratio en cours des emprunts à la clôture de l'exercice et l'épargne brute. Il s'exprime en nombre d'années :
Les experts financiers et la Cour des Comptes considèrent que la zone « orange » ou « cote d'alerte » intervient dans un délai de 10 ans.

Nous disposons donc d'une bonne capacité de désendettement qui montre une bonne relation entre les marges financières et le niveau d'investissement de la commune.

Année	2014	2015	2016
Encours de la dette / Épargne brute =	3 120 000 / 320 301 = 9,74 ans	3 612 000 / 564 764 = 6,25 ans	3 450 000 / 865 063 = 4 ans

Bienvenue à l'école

L'école compte 7 classes soit 156 élèves.

Cathy Rynkowsky, la directrice, est disponible pour recevoir les parents le mardi toute la journée.
Le reste de la semaine, elle est en charge de la classe des CM1/CM2.

Projets et activités du 1er trimestre.

- La journée du goût à St Nicolas de la Grave pour les GS et les MS.

- Le spectacle : Bobo Doudou Les élèves des classes de PS et MS ont assisté à un spectacle musical « Bobo doudou » dans la salle Delbosc à Montech. L'occasion de repérer les dangers de la vie courante et de savoir les éviter.

- Téléthon : comme tous les ans, les élèves courent en relais pendant 1 h. Félicitations à eux !

En 2017

- Participation de la classe de CM1-CM2 au prix littéraire Manuel Azana
- Carnaval
- Activités cyclo
- Séjour éducatif : activités nautiques à St Nicolas de la Grave
- Le spectacle de fin d'année

Les accueils de loisirs

L'ALAE

(Avant et après la classe)
7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 - Les mercredis après-midi de 12h00 à 18h30

Pour cette année scolaire, l'Accueil de loisirs associé à l'école continue l'ouverture vers la culture. Une équipe d'animateurs professionnels est en place pour proposer aux enfants des animations basées sur des thèmes variés et pour chaque trimestre. De l'art plastique, de l'expression, des jeux collectifs, des découvertes musicales, éco-citoyen dans mon environnement, la culture aux médias, la culture de l'imaginaire seront approchés pour sensibiliser les enfants à la solidarité, la citoyenneté, au respect et à l'échange culturel.
Pour ce semestre, le livre du parcours culturel et citoyen qui retrace les animations phares sera diffusé en fin d'année scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2016/2017 un partenariat voit le jour avec l'Association MOT A MOT. Tous les derniers lundis de chaque mois en fin d'après-midi des jeux de société basée sur différents thèmes en faveur des enfants de l'ALAE sont organisés.

Des ateliers d'arts plastiques sont aux rendez-vous les lundis et notamment en partenariat avec la Municipalité et l'intervenant Mr Pointu Philippe pour la confection du sapin de Noël sur la place du village.
Pour clôturer la fin de l'année 2016 une sortie au cinéma est programmée le mercredi 14 décembre. Les portes ouvertes de l'accueil de Loisirs sont organisées le vendredi 9 décembre avec un diaporama de nos animations depuis la rentrée scolaire.
Des surprises de Noël seront au pied du sapin de l'accueil de Loisirs pour le vendredi 16 décembre.

L'Equipe de l'ALAE 2016/2017 vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'ALSH

C'est pendant les vacances de la Toussaint, Hiver, Printemps et Juillet. De 7h30 à 18h 30

L'accueil de loisirs de Montbartier accueille vos enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école, les vacances de la Toussaint, Hiver, Pâques et Juillet de 7H30 à 18H30.
Les journées sont adaptées au rythme des enfants et selon leur âge.
L'Accueil de loisirs est un lieu d'échanges, de rencontres, de découvertes ou les familles peuvent apprécier sécurité physique, morale et affective des enfants encadrés par une équipe d'animateurs professionnels.

Sans oublier les rendez vous réguliers avec les accueils de loisirs voisins durant lesquels des journées sportives avec l'USEP et culturelles organisées favorisent notre « vivre ensemble ».

Des vacances et du Loisir pour tous et toute l'année !!
Du ski l'hiver, des mini-camps l'été, du sport, des jeux, du cinéma, des sorties culturelles, des spectacles, de l'expression artistique et créative sont toujours au rendez vous au sein de l'accueil de Loisirs. Dans le respect du rythme de chacun, en vacances les enfants apprécient des thèmes comme : Le moyen âge, les chevaliers, les rois et les reines, l'espace, la nature, les

Pays, l'architecture….

Tous les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales)
La Ligue de l'enseignement 31 et son équipe pédagogique œuvrent toujours pour assurer l'égal accès de tous les enfants à un espace éducatif et de loisirs.
L'équipe les accompagne dans leur épanouissement et développement personnel tout en favorisant la citoyenneté et en leur permettant d'acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir être. Les enfants sont accueillis dans un espace collectif ou ils peuvent être acteurs citoyens et solidaires.

N'hésitez pas à nous contacter ! Pour tout renseignement et inscriptions : 05 63 65 68 67 - 06 30 02 00 13
adl.montbartier@gmail.com

La boutique du coeur

L'association a été créée en 2008.

Nous participons à plusieurs manifestations du village (le vide-grenier, le rallye vélo...)
et nous en organisons aussi comme la bourse aux jouets qui a eu lieu le 20 novembre 2016, les journées portes ouvertes de la boutique.

Nous aidons financièrement l'école pour le loto et le voyage de fin d'année ainsi que diverses associations du village pour contribuer aux bien être des enfants (téléthon, kermesse et le goûter de noël...)

Notre association est ouverte : Lundi,Mardi,Vendredi de 9h à12h et de 14h à 16h - Mercredi et Jeudi de 9h à 12h

Le comité des fêtes

Nous profitons de l'approche de la fin d'année 2016, pour vous souhaiter, au nom du comité des fêtes, à vous, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

•Dates des lotos : Lundi 23 janvier 2017 - Lundi 8 mai 2017 - Lundi 5 juin 2017 - Lundi 19 juin 2017

• Traditionnel vide grenier de l'ascension : le jeudi 25 mai 2017

• Son Rallye vélo au mois de juin

• Sa fête locale, au mois de juillet

Et pour toutes les autres manifestations, nous vous tiendrons informés.
Venez partager avec nous, votre bonne humeur, convivialité autour d'une bonne table ou lors de soirée festives. Nous serons récompensés de nos efforts et notre village vivra...

La présidente, son bureau et ses membres.

Lous Ainats

L'association des aînés de Montbartier organise tout au long de l'année différentes activités

Tous les mercredis Cours de relaxation et Belote

Tous les jeudis après midi Loto

Tous les 3 mois des repas anniversaires ainsi que plusieurs sorties dans l'année (à l'occasion de la fête des Pères et des Mères, de Pâques et de Noël).

Mot à Mot

Les samedi 8 et dimanche 9 octobre, nous organisions notre première édition du festival d'improvisation « Les Théâtrales de Montbartier ». Douze stagiaires se sont formés à l'impro pendant deux jours sous la houlette de Rémy Subra, toulousain, auteur, metteur en scène, acteur, professeur de théâtre. Venus de Montbartier bien-sur, mais aussi de Montauban, Castelsarrasin, Cazes-Mondenard ou encore de Montech, ils ont découvert l'impro à travers ses techniques, et se sont produits en public dimanche soir pour clôturer le stage.

Samedi soir s'est joué un grand match d'impro entre deux équipes Toulousaines réputées, « Le Grand i » et « Melting Pot » arbitré par Rémy Subra. Un public de 90 spectateurs venus des quatre coins du Tarn et Garonne a été conquis par l'énergie, les surprises, le rythme, la concentration, la qualité d'écoute, transmis par les comédiens. Drôle et grave à la fois.

C'était une première en Tarn et Garonne, et les personnes présentes en redemandent.

Rendez-vous donc à l'automne 2017.

En attendant d'autres animations vous attendent :

- Jeux en famille, dimanche 29 janvier 2017 : des jeux pour tous, et en fin de journée, comme l'an dernier, un CLUEDO géant.
- Soirée Brunch et Musiques d'Europe de l'Est, samedi 25 février 2017, avec le groupe musical CHOSLESKI.
- La traditionnelle Balade Contée, samedi 1er juillet 2017, avec « LES VOLUBILES », un duo à découvrir ou redécouvrir. Elles ont rencontré le succès lors du festival « Alors Raconte » en février dernier, en particulier à Lacourt Saint Pierre.
- Et n'oubliez pas nos lotos des lundis 9 janvier et 13 mars 2017. Sans ces lotos les animations que nous vous proposons ne pourraient exister.
- Vous le savez déjà, mais un petit rappel est toujours utile, la Ludothèque a rejoint la Bibliothèque sur la place de la Mairie. Elle est à votre disposition le samedi de 10h à 12h.

Pour nous retrouver sur facebook : animations mot à mot montbartier.

Et pour nous contacter par mail :

asso.motamot82@yahoo.com

Vous pouvez retrouver les artistes qui nous ont enchantés et ceux qui vont bientôt le faire sur internet :

asso-meltingpot.com , legranditheatre.com

chosleski.fr , lesvolubiles.wix.com

Pétanque joyeuse de Montbartier

L'assemblée générale s'est déroulée samedi 26 novembre. Le bureau a été réélu :

- Président Alain Bolhy
- Secrétaire Roger Mespoulet
- Trésorier Serge Doumerc

120 adhérents à L'association : 31 cartes et 89 licenciés dont 15 jeunes et 16 féminines.
De grandes satisfactions sportives tout d'abord chez les féminines championnes du département en triplette et tête à tête.
Chez les hommes à noter une défaite en ½ finale de Ligue pour la triplette vétéran.
Ensuite les satisfactions sont au niveau des équipes du club :
- L'équipe « 1 » féminine est 2ème en 1ère division, l'équipe « 2 » est championne de 3ème division.
- Chez les hommes, l'équipe « 1 » est championne de 1ère division et jouera en Ligue la saison prochaine. L'équipe « 1 » vétéran est championne du département elle a perdu en ½ finale du championnat de Ligue. Au provençal l'équipe « 1 » a perdu en 1/4 de finale du Tarn et Garonne.
Enfin en coupe de France nous venons de perdre au 6ème tour effectué contre Sarlat pour la première fois dans notre boulodrome, 130 personnes étaient présentes pour cette rencontre.
Une mention particulière à Thomas Godard qui est devenu avec 2 joueurs de Montpezat champion de France junior.
L'école de pétanque effectue son entraînement le samedi de 10h00 à 12h00 au boulodrome.
Le club a été endeuillé par la perte brutale de Jérôme PRÊTE, tous les membres du club renouvellent leurs sincères condoléances à son épouse et à son fils.

L'école de pétanque entourée des sponsors

État civil

RECONNAISSANCES ANTICIPEES

BÉDÉ Emmanuelle, Sabine, Danielle - 20/07/2016

BOURNET Christophe, Jean FILHOL Nadège, Myriam, Solange - 25/06/2016

DESBIENS Quentin, Franck, Jacques SEGUY Caroline, Céline, Sandra - 10/09/2016

LYBLIAMAY François BUGE Jennifer, Pierrette, Magali, Prescilla, Maryline, Sandra - 29/10/2016

NAISSANCES HORS COMMUNE

GARCIA Zoé / TOULOUSE (31) - 19/09/2016

BÉDÉ NOLAN, LUCIEN RAYMOND / MONTAUBAN (82) - 22/07/2016

BEN OMRANE Iyen / MONTAUBAN (82) - 30/09/2016

BERRANGER Soazig, Beatrix Maryse / TOULOUSE (31) - 04/10/2016

BOURNET Augustin, Hippolyte / MONTAUBAN (82) - 11/07/2016

BOUTCHYOUT Assia / MONTAUBAN (82) - 29/08/2016

DA SILVA PINTO DOS REIS Alban / MONTAUBAN (82) - 24/06/2016

LOPEZ THAÏSLEY / MONTAUBAN (82) - 17/10/2016

MONTICELLI Valentina / MONTAUBAN (82) - 23/10/2016

OUAZA Bassem / MONTAUBAN (82) - 14/06/2016

PACHOUD Lenny / MONTAUBAN (82) - 03/07/2016

SEGUI Swan, Ella Marcia / TOULOUSE (31) - 13/11/2016

MARIAGES

GODET Sylvain et LASSERRE Gaëlle, Agnès Germaine - 16/07/2016

RÖHR Yohann, Rémi, Alain et PIGATTO Léa, Hyacinthe, Marie - 23/07/2016

HANOT Jean-Baptiste, Dominique et FAUCHEZ Cynthia, Linda - 13/08/2016

VUAILLAT Bruno, François et LEFORT Sandrine, Valérie - 22/10/2016

TRANSCRIPTION DE DECES

CORDONNIER Jean - 01/09/2016

MANSO Gilbert, André - 08/08/2016

PECH Marina - 05/06/2016

DECES

GAYCHET Gérard, Roland - 14/12/2016

Montbartier, un sapin décalé…et écolo

« Décorer son sapin de Noël est synonyme d'instants et de plaisirs partagés. »
Comme chaque année depuis trois ans, sur la place du village, les enfants ont été invités à venir décorer le sapin de Noël créé par M. Pointu avec l'aide des enfants de l'ALAE suivant le Projet Educatif Du Territoire. Le Père Noël et son joyeux lutin les ont accompagnés pour partager le goûter avant que tous s'installent au Foyer devant un joli film de Noël. Après la projection, enfants et adultes ont pu se réchauffer avec un chocolat ou un vin chaud en profitant des nouvelles illuminations de la place.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce sympathique après-midi.

La crèche géante

Magnifique crèche, que nous ont présentée, chez eux, Jimmy et Nicole PALOMBA : une crèche géante entièrement fabriquée par Jimmy PALOMBA et Roger MESPOULET.